



DELIBERATION N°20120106 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2012

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 4 mai 2012 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 3 représentés, 6 absents, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN , président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; M. André MOULIN ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED ; M. Guy VIAL , adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Marie-Nicole MEUNIER ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Carmen MONTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Christiane MASSARDIER ; M. Philippe CHOVET ; Mme Francisca MARIE (à partir de 18 h 47) ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 18 h 40) ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Salina HEMANI (à partir de 19 h) ; M. Hervé REYNAUD ; M. Noël PAUL ; Mme BOYADJIAN Annick (à partir de 20 h 15) ; Mme Béatrice COFFY ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Aline ORIOL (à partir de 18 h 50) ; M. Régis CADEGROS ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Pascale SOEUR (à partir de 18 h 45) ; M. Daniel SZEMENDERA , conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à M. DE PASQUALE Jean-Pierre.
- Mme MARTINS-BENAMROUCHE Catherine qui donne pouvoir à M. VACHER Raymond.
- Mme BOYADJIAN Annick qui donne pouvoir à M. MANDON Emmanuel (jusqu'à 20 h 15).

ABSENTS :

- Mme Francisca MARIE (jusqu'à 18 h 47) ; M. Aymeric SANLAVILLE (jusqu'à 18 h 40) ; Mme Salina HEMANI (jusqu'à 19 h) ; Mme Nicole FOREST ; Mme Aline ORIOL (jusqu'à 18 h 50) ; Mme Pascale SOEUR (jusqu'à 18 h 45).

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Guy VIAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX.

-----oooOooo-----

O B J E T :

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. VACHER RAYMOND EXPOSE CE QUI SUIT :

Suite à la réorganisation du service jeunesse (présentée au CTP le 19 juin 2009) et à la modification de ses attributions, un conseil municipal des jeunes a été créé.

S'agissant d'une mission nouvelle, le service a fonctionné, dans un premier temps, avec la présence d'un agent non titulaire. La collectivité souhaite, aujourd'hui, pérenniser cette mission.

Pour ce faire, il convient de créer un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet qui aura, en partie, pour fonction d'animer et de suivre le conseil municipal des jeunes.

DRH

Afin d'accompagner une action de reclassement, il convient de transformer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces propositions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour, 3 abstentions,

DECIDE :

- **d'approuver** la création et la transformation de postes décrites ci-dessus,
- **de modifier** en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de l'exercice en cours, chapitre 012.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 15 mai 2012
Le maire,

Signé :
Philippe KIZIRIAN